

La mesure de l'hybridation « in situ » reste un diagnostic complexe le long d'un gradient allant de la mise en évidence de l'héritage ancestral (le chien et le loup ont la plus grande partie de leur ADN en commun) jusqu'au croisement actif entre deux individus chien et loup donnant une descendance dite « F1 ».

En France, depuis le début du suivi génétique sur le loup en 1995, plus de 5 000 analyses génétiques ont été pratiquées.

Elaborée pour répondre à la question de la différenciation des loups entre eux, la méthode utilisée n'était pas purement dédiée à la problématique de l'hybridation.

Elle permet cependant de détecter des incohérences de profils génétiques individuels.

A ce titre, l'ensemble des typages individuels réalisés n'a révélé jusqu'à aujourd'hui aucun cas atypique pouvant indiquer la présence d'une hybridation active et récurrente entre les deux espèces.



En matière de génétique, les techniques et la technologie évoluent.

En France, le suivi indiciaire de la population de loups s'appuie aujourd'hui sur une nouvelle approche.

Retrouvez l'intégralité de l'article « **La génétique nouvelle génération : état des lieux de la mise en œuvre d'une nouvelle méthode** » dans le :

 Bulletin loup du Réseau n° 34 (p. 12).